Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/08/2024 - B2024/011762 - 1986 B 00645 - 339 110 611 - ABO-ERG Géotechnique

N° 2050-SD 2024

BILAN - ACTIF

(1)

Certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise : ABO-ERO GEOTECHNIQUE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 240, Avenue de Bruxelles 83500 La SEYNE SUR MER

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 33911061100086

Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	220 274	AG	213 650	6 624
	Fonds commercial (1)	AH	192 848	AI		192 848
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	44 964	AO	12 950	32 014
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	504 252	AS	504 252	
	Autres immobilisations corporelles	AT	230 776	AU	212 054	18 722
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	1 166 278	BG		1 166 278
	Autres immobilisations financières *	BH	30 293	BI		30 293
	TOTAL (II)	BJ	2 389 685	BK	942 905	1 446 780
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	290 232	BM	20 250	269 982
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 572 801	BY	86 896	9 485 905
	Autres créances (3)	BZ	1 054 440	CA		1 054 440
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	900 232	CE		900 232
	Disponibilités	CF	1 629 642	CG		1 629 642
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	133 638	CI		133 638
	TOTAL (III)	CJ	13 580 984	CK	107 146	13 473 838
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	26 078			26 078
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	15 996 747	1A	1 050 052	14 946 696

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 167 383 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

N° 2051-SD 2024

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant : [ ] *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 368 000)	DA	368 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK [ ])	DC	
	Réserve légale (3)	DD	36 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 [ ])	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ [ ])	DG	
	Report à nouveau	DH	3 664 842
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	567 583
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 637 225
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	219 951
	Provisions pour charges	DQ	411 562
	TOTAL (III)	DR	631 513
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 534 607
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI [ ])	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 210 135
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 584 879
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	298 626
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	49 711
	TOTAL (IV)	EC	9 677 958
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 946 696

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	8 797 753
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2024

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	25 449 555	FH		FI	25 449 555	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	25 449 555	FK		FL	25 449 555	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	8 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	386 048	
	Autres produits (1) (11)					FQ	(47)	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	25 844 222	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 014 348	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	61 181	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	15 231 108	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	400 282	
	Salaires et traitements*					FY	5 876 269	
	Charges sociales (10)					FZ	2 241 177	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS				GA	11 082	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	78 602	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	50 600	
	Autres charges (12)					GE	16 774	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	24 981 422	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	862 800	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	76 514	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	76 514	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 151	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	6 905	
	Total des charges financières (VI)					GU	21 056	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	55 458	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	918 258	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2024

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 539
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	75 036
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	91 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	127 608
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	20 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	147 608
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(56 033)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	165 713
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	128 929
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 012 312
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 444 728
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	567 583

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	7 836
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	12 909
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	90 000
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	240 023
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6		
	obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Régularisations fournisseurs et clients	28 037	16 439
Franchises et sinistres	45 515	
Amendes et pénalités	44 056	100
Conciliation	10 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs
Régularisations fournisseurs et clients	12 909	7 836

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Bureau d'étude géotechnique

Annexe

Exercice
du 01/01/2023 au 31/12/2023

Montants en K€

S O M M A I R E

SOMMAIRE 2
1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 3
1.1 Evénements principaux de l'exercice 3
1.2 Principes, règles et méthodes comptables 3
1.3 Evénements postérieurs à la clôture 3
1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 3
2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 3
2.1 Bilan actif 3
2.1.1 Fonds commercial 3
2.1.2 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux 3
2.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux 3
2.1.4 Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation 4
2.1.5 Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation 4
2.1.6 Crédit-bail 4
2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées 5
2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux 5
2.1.9 Evaluation des stocks 5
2.1.10 Actif circulant - Classement par échéance 6
2.1.11 Produits à recevoir 6
2.1.12 Valeurs mobilières de placement 6
2.2 Bilan passif 6
2.2.1 Capital 6
2.2.2 Charges à payer 7
2.2.3 Provisions pour risques et charges 7
2.2.4 Crédit-bail – Engagements 8
2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance 8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT 8
3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€ 8
3.2 Ventilation de l'effectif moyen 9
3.3 Résultat exceptionnel 9
3.4 Transfert de charges 9
3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€ 9
3.6 Honoraires de Commissariat aux Comptes 9
4. ENGAGEMENTS 10
4.1 Engagements mentionnés précédemment 10
4.2 Autres engagements hors-bilan 10
5. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ 1010
6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE 11
7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE 12

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Événements principaux de l'exercice

➔ Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Événements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.10.1988 pour un montant de 150 162 €.
Le fonds de commerce exploité à Nice a été acquis le 15.03.1990 pour un montant de 42 686 €.
Ils ne font pas l'objet d'amortissement. Toutefois, ils pourront faire l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

➔ Néant

2.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

➔ Néant

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.4 Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.6 Crédit-bail

➔ Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		1 166
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	113	
Autres créances	1	401
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613	35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1	
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		48

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : Variation des cautions.

2.1.9 Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat.
Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

2.1.10 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.11 Créances douteuses

La politique du groupe ABO consiste à provisionner à 100% les factures clients de plus de 6 mois.

2.1.12 Produits à recevoir

Rubriques	Montant en K€
CREANCES Créances clients et comptes rattachés Créances fiscales et sociales Autres créances	3.707
TOTAL	3.707

2.1.13 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **23 000 actions** de **16 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position en début d'exercice	23.000	16	368
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position en fin d'exercice	23.000	16	368

2.2.2 Charges à payer

Rubriques	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	670
Dettes fiscales et sociales	1.581
Autres dettes	20
TOTAL	2.271

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Provision pour indemnités de départ en retraite	50,6
Effort à la construction	26,1
Participation des salariés aux résultats	198,9
Contribution Sociale de Solidarité	8,7
	284,3
Taux d'imposition : 25 %	
Allègement de la dette future d'impôts en K€ :	71,1

2.2.3 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	**275,0**		**20,0**	**75,0**			**220,0**
Provisions pour IDR	**361,0**		**50,6**				**411,6**
Total	**636,0**		**70,6**	**75,0**			**631,6**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).

Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise une fois le taux plein acquis, s'élève à 961.256 € (charges sociales comprises).
Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 3,55%, un départ en retraite une fois le taux plein acquis, un taux de progression des salaires de 2,2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2017-2019.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2023 pour 411.562 €.

Concernant la provision IDR, depuis le 1er Janvier 2010, les versements sont effectués auprès de SMABTPVie.
La valorisation du fonds constitué par les versements effectués, augmentés des intérêts capitalisés au 31/12/2023 sont déduits de la provision globale brute, soit 549.694 €.

2.2.4 Crédit-bail – Engagements

➔ Néant

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés Prêt Garanti par l'État	1.534,6	654,4	880,2	

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€

Prestations de services	**25.450**
Total	25.450

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	63
Agents de maîtrise et techniciens	81
Professionnalisation – Apprentissage	3
Total	**147**

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre un déficit de 56,0 K€ correspondant pour 55,0 K€ à un excédent des reprises de provisions sur les dotations aux provisions et pour 111,1 K€ à un excédent des charges sur opérations de gestion sur les produits.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 55% de refacturations au groupe de frais généraux.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		696,5	(56,0)
Impôt	- au taux de droit commun	128,9	(14)
	- sur PVLT		
Résultat après impôt		567,6	(42)

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.6 Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, facturés au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 36,7 K€.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.4.	- Crédit-bail

4.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements reçus	Montants
Cautions bancaires	386,24 K€
Garantie bancaire sur PGE	2 930,29 K€

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑤ **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant ☐

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		DS		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	413 122	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	44 964	KH		KI	
	Constructions : Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions : Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions — Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	MJ	KS	504 252	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	67 373	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		KY	139 820	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3 582	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	779 991	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	30 135	IU		IV	1 304 221
		TOTAL IV	LQ	30 135	LR		LS	1 304 221
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	1 223 249	OH		OJ	1 304 221

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virements de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou cessions dans une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (1)		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	413 122	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	44 964	LZ	
	Constructions : Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions : Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions : Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	504 252	ML	
	Autres immobilisations corporelles : Inst. générales, agencements divers		IU		MM		MN	67 373	MO	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport		IV		MP		MQ	139 820	MR	
	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 582	MU	
	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	779 991	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OL		M7		OW	
	Autres participations		IQ		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	137 787	2F	1 196 571	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	137 787	NK	1 196 571	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	137 787	OL	2 389 685	0M	

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(6) **AMORTISSEMENTS**

N° 2055-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant ☐ *

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	204 789	PF	8 862	PG		PH	213 650
TOTAL I		RK	204 789	RM	8 862	RN		RO	213 650
Terrains		PI	12 950	PJ		PK		PL	12 950
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	504 252	QA		QB		QC	504 252
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	66 431	QE	2 220	QF		QG	68 651
	Matériel de transport	QH	139 820	QI		QJ		QK	139 820
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 582	QM		QN		QO	3 582
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	727 035	QV	2 220	QW		QX	729 255
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	931 824	OP	11 082	OQ		OR	942 905

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions : Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions : Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions : Inst. gales, agenc. et aén. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles : Inst. gales, agenc. aén. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles : Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles : Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW		Total général (NS + NT + NU)		NY		Total général (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 368 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE

243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

339 110 611 R.C.S TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Du procès-verbal de la décision de l'actionnaire unique du 28 juin 2024 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, et sur sa proposition, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social et que les comptes dudit exercice se soldent par un bénéfice de 567 583 €uros, d'affecter et de répartir ainsi qu'il suit ledit bénéfice, savoir :

- Distribution d'un dividende de 420 000 €uros,
- Le solde, soit la somme de 147 583 €uros en Report à nouveau.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 420 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2024.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT
S. GORI

ABO-ERG Géotechnique

ABO-ERG

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Le Calypso
Quartier Euromed
Boulevard Jacques Saadé
48, quai du Lazaret
13002 Marseille

Tél. : +33 (0) 4 91 23 98 00
www.ey.com/fr

ABO-ERG Géotechnique
ABO-ERG

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Actionnaire Unique de la société ABO-ERG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABO-ERG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Xavier Senent

Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	220 274	213 650	6 624	15 486
Fonds commercial	192 848		192 848	192 848
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**413 122**	**213 650**	**199 472**	**208 334**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	44 964	12 950	32 014	32 014
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	504 252	504 252		
Autres immobilisations corporelles	230 776	212 054	18 722	20 942
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**779 991**	**729 255**	**50 736**	**52 956**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 166 278		1 166 278	
Autres immobilisations financières	30 293		30 293	30 135
TOTAL immobilisations financières :	**1 196 571**		**1 196 571**	**30 135**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 389 685**	**942 905**	**1 446 780**	**291 425**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	290 232	20 250	269 982	337 913
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**290 232**	**20 250**	**269 982**	**337 913**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				696 967
Créances clients et comptes rattachés	9 572 801	86 896	9 485 905	6 958 279
Autres créances	1 054 440		1 054 440	557 680
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**10 627 240**	**86 896**	**10 540 344**	**8 212 925**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	900 232		900 232	355 593
Disponibilités	1 629 642		1 629 642	5 639 616
Charges constatées d'avance	133 638		133 638	86 466
TOTAL disponibilités et divers :	**2 663 512**		**2 663 512**	**6 081 675**
ACTIF CIRCULANT	**13 580 984**	**107 146**	**13 473 838**	**14 632 514**
Frais d'émission d'emprunts à étaler	26 078		26 078	37 254
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**15 996 747**	**1 050 052**	**14 946 696**	**14 961 193**

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	368 000	368 000	368 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			36 800	36 800
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			3 664 842	3 060 194
Résultat de l'exercice			567 583	914 648
		TOTAL situation nette :	**4 637 225**	**4 379 642**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**4 637 225**	**4 379 642**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			219 951	274 986
Provisions pour charges			411 562	360 962
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**631 513**	**635 948**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 534 607	2 184 121
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**1 534 607**	**2 184 121**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 210 135	3 052 622
Dettes fiscales et sociales			4 584 879	4 381 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			298 626	297 176
		TOTAL dettes diverses :	**8 093 640**	**7 731 112**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			49 711	30 369
		DETTES	**9 677 958**	**9 945 603**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**14 946 696**	**14 961 193**

Compte de Résultat (Première Partie)

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	25 449 555		25 449 555	22 651 014
Chiffres d'affaires nets	**25 449 555**		**25 449 555**	**22 651 014**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			8 667	31 522
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			386 048	979 869
Autres produits			(47)	57
PRODUITS D'EXPLOITATION			**25 844 222**	**23 662 462**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 014 348	935 931
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			61 181	(52 103)
Autres achats et charges externes			15 231 108	13 451 842
TOTAL charges externes :			**16 306 637**	**14 335 670**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			400 282	297 400
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 876 269	5 530 067
Charges sociales			2 241 177	2 101 299
TOTAL charges de personnel :			**8 117 446**	**7 631 365**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 082	14 448
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			78 602	144 262
Dotations aux provisions pour risques et charges			50 600	
TOTAL dotations d'exploitation :			**140 284**	**158 710**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			16 774	5 867
CHARGES D'EXPLOITATION			**24 981 422**	**22 429 012**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**862 800**	**1 233 450**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**862 800**	**1 233 450**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	76 514	14 266
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	76 514	**14 266**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 151	19 071
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 905	
	21 056	**19 071**
RÉSULTAT FINANCIER	**55 458**	**(4 805)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**918 258**	**1 228 645**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 539	18 246
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 333
Reprises sur provisions et transferts de charges	75 036	
	91 575	**21 579**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	127 608	77 523
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	20 000	33 129
	147 608	**110 652**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(56 033)**	**(89 073)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	165 713	98 755
Impôts sur les bénéfices	128 929	126 169
TOTAL DES PRODUITS	**26 012 312**	**23 698 307**
TOTAL DES CHARGES	**25 444 728**	**22 783 660**
BÉNÉFICE OU PERTE	**567 583**	**914 648**

ABO-ERG GEOTECHNIQUE

Bureau d'étude géotechnique

Annexe

Exercice
du 01/01/2023 au 31/12/2023

Montants en K€

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Événements principaux de l'exercice

➔ Néant

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Événements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.10.1988 pour un montant de 150 162 €.
Le fonds de commerce exploité à Nice a été acquis le 15.03.1990 pour un montant de 42 686 €.
Ils ne font pas l'objet d'amortissement. Toutefois, ils pourront faire l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

➔ Néant

2.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

➔ Néant

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.
Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.4 Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.6 Crédit-bail

➔ Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		1 166
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	113	
Autres créances	1	401
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613	35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1	
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		48

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : Variation des cautions.

2.1.9 Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.
La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat.
Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur de réalisation.

2.1.10 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.11 Créances douteuses

La politique du groupe ABO consiste à provisionner à 100% les factures clients de plus de 6 mois.

2.1.12 Produits à recevoir

Rubriques	Montant en K€
CREANCES Créances clients et comptes rattachés Créances fiscales et sociales Autres créances	3.707
TOTAL	3.707

2.1.13 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **23 000 actions** de **16 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position en début d'exercice	23.000	16	368
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position en fin d'exercice	23.000	16	368

2.2.2 Charges à payer

Rubriques	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	670
Dettes fiscales et sociales	1.581
Autres dettes	20
TOTAL	2.271

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Provision pour indemnités de départ en retraite	50,6
Effort à la construction	26,1
Participation des salariés aux résultats	198,9
Contribution Sociale de Solidarité	8,7
	284,3
Taux d'imposition : 25 %	
Allègement de la dette future d'impôts en K€ :	71,1

2.2.3 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	**275,0**		**20,0**	**75,0**			**220,0**
Provisions pour IDR	**361,0**		**50,6**				**411,6**
Total	**636,0**		**70,6**	**75,0**			**631,6**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).

Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise une fois le taux plein acquis, s'élève à 961.256 € (charges sociales comprises).
Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 3,55%, un départ en retraite une fois le taux plein acquis, un taux de progression des salaires de 2,2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2017-2019.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2023 pour 411.562 €.

Concernant la provision IDR, depuis le 1er Janvier 2010, les versements sont effectués auprès de SMABTPVie.
La valorisation du fonds constitué par les versements effectués, augmentés des intérêts capitalisés au 31/12/2023 sont déduits de la provision globale brute, soit 549.694 €.

2.2.4 Crédit-bail – Engagements

➔ Néant

2.2.5 Autres dettes - Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés Prêt Garanti par l'État	1.534,6	654,4	880,2	

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€

Prestations de services	**25.450**
Total	25.450

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	63
Agents de maîtrise et techniciens	81
Professionnalisation – Apprentissage	3
Total	**147**

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre un déficit de 56,0 K€ correspondant pour 55,0 K€ à un excédent des reprises de provisions sur les dotations aux provisions et pour 111,1 K€ à un excédent des charges sur opérations de gestion sur les produits.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 55% de refacturations au groupe de frais généraux.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	**Dont : Résultat exceptionnel**
Résultat avant impôt		696,5	(56,0)
Impôt	- au taux de droit commun	128,9	(14)
	- sur PVLT		
Résultat après impôt		567,6	(42)

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.6 Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, facturés au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 36,7 K€.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.4.	- Crédit-bail

4.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements reçus	Montants
Cautions bancaires Garantie bancaire sur PGE	386,24 K€ 2 930,29 K€

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(5) IMMOBILISATIONS — N° 2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABO=ERG GEOTECHNIQUE — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ			D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	413 122	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG	44 964	KH		KI
	Constructions — Sur sol propre — [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — [Dont Composants M1]		KM		KN		KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — [Dont Composants M3]		KS	504 252	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	87 373	KW		KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	139 820	KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	3 582	LC		LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM
		TOTAL III	LN	779 991	LO		LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	30 135	1U		1V 1 304 223
		TOTAL IV	LQ	30 135	LR		LS 1 304 223
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 223 249	ØH		ØJ 1 304 223

CADRE B — IMMOBILISATIONS				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 413 122	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY 44 964	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 504 252	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 87 373	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ 139 820	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 3 582	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG	NH 779 991	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E 137 787	2F 1 196 571	2G
		TOTAL IV	I3		NJ 137 787	NK 1 196 571	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 137 787	ØL 2 389 685	ØM

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑥ AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2024

Désignation de l'entreprise : ABO-ERG GEOTECHNIQUE — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	204 789	PF	8 862	PG		PH	213 650
TOTAL I		RK	204 789	RM	8 862	RN		RO	213 650
Terrains		PI	12 950	PJ		PK		PL	12 950
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	504 252	QA		QB		QC	504 252
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	66 431	QE	2 220	QF		QG	68 651
	Matériel de transport	QH	139 820	QI		QJ		QK	139 820
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 582	QM		QN		QO	3 582
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	727 035	QV	2 220	QW		QX	729 255
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	931 824	ØP	11 082	ØQ		ØR	942 905

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)		NW				**Total général** (NS + NT + NU)		NY				**Total général** (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	